



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9778^e séanceJeudi 7 novembre 2024, à 10 heures
New York

Présidente : M. Kariuki (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Dai Bing
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. Dharmadhikari
	Guyana	M ^{me} Persaud
	Japon	M. Mikanagi
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Cho
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M ^{me} Blokar Drobic
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud
(S/2024/776)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2024/776)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Kenya et la représentante du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; et M^{me} Merekaje Lorna, Secrétaire générale de l'organisation South Sudan Democratic Engagement Monitoring and Observation Programme (Programme d'observation et de surveillance de l'engagement démocratique au Soudan du Sud).

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/776, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée d'informer le Conseil de sécurité sur l'évolution de la situation au Soudan du Sud.

Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.9705), la période de transition au Soudan du Sud a été prorogée jusqu'en février 2027, reportant le calendrier des élections à décembre 2026. Cette décision était inévitable mais regrettable, compte tenu de la profonde frustration et de la lassitude ressenties par le peuple sud-soudanais face à l'apparente paralysie politique et à l'inaction de ses dirigeants pour mettre en œuvre l'accord de paix et assurer la transition démocratique tant attendue.

J'ai mené des discussions intensives avec des dirigeants politiques, des représentants de la société civile et des groupes religieux, des leaders de la jeunesse, des

coalitions de femmes et les partenaires internationaux. Il ne fait donc aucun doute pour moi que, comme l'a déclaré le Secrétaire général, la seule façon d'avancer est que les dirigeants sud-soudanais trouvent d'urgence les compromis et les moyens de mise en œuvre et prennent les mesures décisives qui s'imposent pour atteindre une masse critique en ce qui concerne les critères de référence clefs définis dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Toutefois, depuis la prorogation de la période de transition, la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et de sa feuille de route a, une fois de plus, été reléguée au second plan, alors que les intérêts politiques prennent le dessus au niveau national. Il semble que l'initiative Tumaini, qui vise à rallier à l'accord de paix les groupes d'opposition qui ne l'ont pas encore signé, soit largement dans l'impasse, même si, à l'invitation du Président Salva Kiir Mayardit, le Président kényan William Samoei Ruto s'est rendu hier à Djouba. Il semblerait que les Présidents aient décidé de relancer cette initiative, de régler les questions en souffrance dans un délai de deux semaines et d'obtenir ensuite l'approbation de la région.

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a été claire : le compte à rebours pour la quatrième prorogation au Soudan du Sud a commencé. Il ne commence pas en février 2025, lorsque débute la période de transition après son allongement. Il commence dès maintenant. Sinon, nous risquons de nous retrouver dans la même situation en décembre 2026. Les parties à l'accord de paix, l'élite politique, les garants de l'accord de paix et la communauté internationale ne peuvent pas continuer à faire comme si de rien n'était. Nous devons saisir cette occasion pour faire de cette prorogation la dernière et apporter la paix et la démocratie que le peuple sud-soudanais mérite. Des compromis sont nécessaires pour que le processus électoral aboutisse. De petites mesures ne suffiront pas. Des décisions, des actions, du réalisme et des critères de référence associés à un plan de mise en œuvre sont nécessaires. Il faudra faire des concessions sur ce qui est faisable dans le délai imparti. Certains processus devront être tronqués ou modifiés pour que l'harmonisation globale soit réalisable. Pour atteindre ces résultats, le Gouvernement doit immédiatement réunir à nouveau le groupe de travail conjoint sur la rédaction de la constitution et les processus électoraux, placé sous sa houlette.

La MINUSS a défini six objectifs réalisables, que les parties peuvent atteindre immédiatement : premièrement, déployer les Forces unifiées nécessaires, entamer la phase II de leur formation commune et convenir de

la structure de commandement intermédiaire ; deuxièmement, commencer le travail sur l'éducation civique ; troisièmement, entamer les préparatifs relatifs aux inscriptions sur les listes électorales ; quatrièmement, modifier le projet de loi sur le Service national de sécurité afin d'élargir l'espace civique et politique ; cinquièmement, élaborer un code de conduite entre les partis politiques, la société civile et les médias ; et sixièmement, définir le partage des responsabilités en matière de sécurité électorale. J'ai récemment rencontré le Président Mayardit pour discuter de la nécessité urgente de progresser sur ces fronts, en l'informant de nos échanges productifs avec d'autres parties prenantes nationales et en soulignant l'importance de son engagement continu à cet égard. La communauté internationale doit également se mobiliser autour de ces tâches immédiates. Nous avons besoin d'un effet de levier collectif et d'une voix unifiée pour appuyer une conclusion pacifique de la période de transition.

Une approche fondée sur le partenariat reste essentielle. Nous reconnaissons qu'il est difficile de maintenir l'attention sur le Soudan du Sud en cette période de crises mondiales concurrentes, mais nous restons convaincus que ni le pays ni la région ne sont capables de supporter un nouveau conflit.

La MINUSS va de l'avant en apportant son assistance à la Commission électorale nationale, notamment par le biais d'un ensemble de mesures de soutien combinant le matériel – les briques et le mortier – et le logiciel – c'est-à-dire des activités relatives aux programmes – afin de mettre en place la Commission le plus rapidement possible. Nous disposons de compétences considérables en interne en matière électoral, politique et d'application de la loi que nous pouvons consacrer à ce domaine de notre mandat, y compris en ce qui concerne la gestion des questions de sécurité électorale. Nous avons lancé des initiatives afin de renforcer l'espace civique et politique dans lequel se déroule le dialogue entre les acteurs politiques de tous horizons pour voir ce que signifie pour eux une société démocratique et comment ils peuvent collectivement y parvenir. Nous collaborons également avec quelque 200 organisations de la société civile dans tout le pays afin de créer des alliances de surveillance et de renforcer l'éducation civique et la participation à l'importante tâche de l'observation électorale.

Je dois souligner que nos efforts et l'élan actuel sont le fruit du désir profond du peuple sud-soudanais de contribuer à son propre projet d'édification de la nation. Après tout, il ne s'agit pas d'élections des Nations Unies ni d'élections étrangères, mais des premières élections souveraines du Soudan du Sud depuis l'indépendance. Les

efforts conjoints de la communauté internationale peuvent porter leurs fruits. J'en veux pour preuve le soutien apporté au Comité de réforme judiciaire, qui a récemment validé ses recommandations pour la mise en place d'un système judiciaire indépendant au Soudan du Sud, fondé sur les principes de la séparation des pouvoirs et de la suprématie de l'état de droit. Il s'agit d'une avancée importante sur la voie du renforcement des institutions démocratiques et de la mise en place d'un système d'équilibre des pouvoirs d'ici la fin de la période de transition et, surtout, cela vient compléter le travail que nous menons pour combler le déficit actuel en rendant la justice dans les zones rurales grâce à des tribunaux itinérants.

Tandis que la saison des pluies s'achève, nous sommes déjà témoins d'une recrudescence de la violence au niveau infranational. Le nombre de victimes civiles enregistrées au cours d'événements distincts dans les États du Haut-Nil, de l'Equatoria central et de Warrap est très préoccupant. La MINUSS continue d'exécuter son mandat de protection des civils, mais nous ne pouvons pas être partout à la fois, et la protection physique statique n'est pas non plus une solution permanente dans ces circonstances. J'appelle les dirigeants sud-soudanais à unifier et à déployer leurs propres forces, car c'est le seul moyen de prévenir durablement la mort de civils. La MINUSS a déjà apporté un soutien logistique important au lancement de la première phase du déploiement de la force unifiée, mais il n'y a pas eu d'avancée visible concernant la deuxième phase.

Dans le cadre de son mandat relatif aux femmes et à la paix et à la sécurité, la MINUSS fournit des services techniques et consultatifs au Ministère du genre, de l'enfance et de l'aide sociale en vue de la création d'un groupe de travail sur la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et la lutte contre celle-ci, qui sera bientôt opérationnel dans l'ensemble du pays. Nous menons un dialogue avec les parties prenantes sur les questions transversales que sont le genre, la sécurité et les changements climatiques, compte tenu des effets disproportionnés que les chocs climatiques et les conflits ont sur les femmes.

Les violences et les inondations en cours continuent de causer d'immenses dégâts et de compromettre les perspectives de relèvement et de solutions durables au Soudan du Sud. Les partenaires humanitaires ont intensifié les opérations destinées à sauver des vies, en fournissant de la nourriture, de l'eau, des abris, une protection et des soins médicaux à plus de 3,9 millions de personnes cette année. Il reste difficile d'atteindre toutes les personnes dans le besoin, notamment en raison de ressources limitées, puisque le Plan de réponse aux besoins humanitaires 2024 n'est financé qu'à hauteur de 57 % sur les 1,8 milliard de dollars requis.

Avec l'appui de la MINUSS et des partenaires humanitaires, le Gouvernement a dirigé avec succès l'élaboration d'un plan commun de préparation et de réponse aux besoins de près de 1,5 million de personnes touchées par les inondations. Ces efforts comprennent la mise en œuvre de projets d'atténuation des inondations, tels que la reconstruction de digues et la mise en place de systèmes d'alerte précoce. Cependant, de nombreuses communautés demeurent dans une situation vulnérable en raison d'infrastructures inadéquates et de ressources insuffisantes. Nous ne sommes donc pas sortis d'affaire, d'autant plus que les inondations persistent dans de nombreuses régions, même si les pluies s'estompent et que le niveau des cours d'eau baisse.

Le conflit au Soudan continue d'aggraver ces difficultés au Soudan du Sud, plus de 830 000 réfugiés et rapatriés étant entrés dans le pays depuis avril 2023, soit l'équivalent de plus de 7 % de la population sud-soudanaise. En outre, le Soudan du Sud a annoncé une augmentation de la faim et une épidémie de choléra qui s'est déclarée à sa frontière nord, où de nouveaux cas arrivent du Soudan. À cet égard, je tiens à saluer les efforts de nombreux citoyens sud-soudanais, qui œuvrent au péril de leur vie et se sacrifient au service de leur peuple, qu'il s'agisse de travailleurs humanitaires en première ligne ou de fonctionnaires qui s'acquittent chaque jour de leur devoir bien qu'ils n'aient pas reçu de salaire depuis des mois.

Bien que nous soyons conscients des différents appels lancés par le Gouvernement pour obtenir un appui financier en amont des mesures de mise en œuvre de l'accord, nous tenons à souligner qu'il doit y avoir des preuves tangibles que les ressources financières nationales sont affectées en priorité à la paix. Des mesures concrètes peuvent être prises à cet égard grâce aux recommandations du Comité de contrôle de la gestion des finances publiques, afin de garantir que les fonds alloués contribuent à la mise en œuvre effective de l'accord de paix et à la fourniture de services publics.

La communauté internationale a besoin de preuves tangibles démontrant que les dirigeants et l'élite politique du pays sont véritablement attachés à un avenir démocratique. En l'état, la stagnation politique actuelle suscite des inquiétudes. La patience du public n'est pas illimitée. J'invite dès lors les parties à mettre à profit les quatre prochains mois, avant le début de la période prolongée, non seulement pour fixer et atteindre des objectifs réalistes, mais aussi, en particulier, pour prendre les décisions politiques cruciales qui s'imposent afin de faire avancer le processus.

Pour terminer, je tiens à remercier le Conseil de son appui constant au peuple sud-soudanais, et réaffirme qu'il

doit s'exprimer d'une seule voix et apporter son soutien pour permettre une conclusion pacifique de la période de transition.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Lorna.

M^{me} Lorna (*parle en anglais*) : Je remercie sincèrement le Conseil de sécurité de m'avoir invitée à lui présenter un exposé aujourd'hui. C'est pour moi un grand honneur de m'exprimer devant le Conseil sur des questions importantes qui touchent mon pays et mes concitoyens, mais c'est aussi une grande leçon d'humilité. Dans le cadre de la présente séance consacrée au Soudan du Sud, je souhaiterais m'adresser au Conseil en tant que Secrétaire générale d'une organisation de la société civile connue sous le nom de South Sudan Democratic Engagement, Monitoring and Observation Programme (Programme d'observation et de surveillance de l'engagement démocratique au Soudan du Sud), ainsi qu'en mon nom propre, en tant que citoyenne concernée. Je suis heureuse de pouvoir m'adresser une nouvelle fois au Conseil et lui redire que ces séances d'information sont bel et bien importantes et efficaces. La société civile sud-soudanaise tient désormais des réunions trimestrielles avec le Représentant spécial du Secrétaire général. Bien que cet arrangement soit encore susceptible d'évoluer, je remercie le Représentant spécial et l'équipe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) d'avoir accédé à notre demande, et nous apprécions que le Conseil l'ait appuyée.

Aujourd'hui, alors que je partage mes réflexions sur les difficultés et les perspectives qui existent dans les domaines de la démocratie et des droits humains, y compris la participation des femmes, dans un contexte politique difficile, il importe de noter que les voix et les intérêts des citoyens sont quasiment absents des décisions de nature publique prises dans mon pays. Les élites politiques dirigent les affaires du pays sans se soucier des intérêts des citoyens. On peut citer comme exemple la prorogation de la période de transition et le report des élections de 2024 à 2026. Ces élites politiques, composées d'un petit groupe de personnes qui sont censées gérer les ressources destinées à des processus nationaux importants tels que la réforme du secteur de la sécurité, les élections et le processus d'élaboration d'une constitution, sont occupées à bâtir des empires commerciaux et affichent un style de vie extravagant. Elles ont toujours fait passer leurs intérêts avant les droits de la majorité.

La récente prorogation de la période de transition et du mandat du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé du Soudan du Sud a été accueillie avec une grande déception par les citoyens, qui se demandent

ce que les élites politiques du Gouvernement provisoire revitalisé feront de plus, durant cette période prolongée, que ce qu'elles n'ont pas été capables de faire au cours des six dernières années, en particulier après qu'elles ont publiquement admis n'avoir mis en œuvre que 10 % de l'ensemble de l'accord de paix durant ces six années. Nous exhortons le Conseil à se joindre aux citoyens sud-soudanais pour exiger du Gouvernement qu'il présente un programme clair pour cet allongement de 24 mois.

Le report répété des élections nationales par le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé est un revers majeur qui vient contrarier les espoirs de démocratisation du pays. S'il existe d'autres défis auxquels la démocratie doit faire face au Soudan du Sud, le désir constant du Gouvernement provisoire revitalisé de prolonger perpétuellement son mandat est l'obstacle ultime à la démocratie. Il prive les citoyens de la possibilité de choisir leurs dirigeants et de mettre en œuvre des processus nationaux importants tels que l'élaboration d'une constitution et la réforme du secteur de la sécurité. La plupart des citoyens ne sont pas convaincus que le Gouvernement actuel souhaite, et puisse faciliter, l'élaboration d'une constitution pour le Soudan du Sud, qui serait le fruit d'une initiative populaire, sans une mobilisation forte de la société civile et d'autres parties prenantes non politiques, y compris la communauté internationale.

La situation économique du pays continue de se détériorer alors que la violence s'intensifie. D'une manière générale, le pays est confronté à de nombreuses difficultés, notamment des violations des droits humains commises à grande échelle, comme le récent assassinat de civils à Wonduruba Payam, dans le comté de Yei, les meurtres commis dans le comté de Kajo Kaji, l'agression d'un avocat spécialisé dans les droits humains qui défendait une fillette contre un mariage précoce et forcé à Rumbek, et bien d'autres cas encore. Le coût de la vie a augmenté au point de dépasser les moyens de nombreux citoyens. Il est inimaginable qu'à notre époque moderne, un gouvernement ne soit pas en mesure de fournir de l'eau potable à ses citoyens ni même de créer un environnement dans lequel ils peuvent avoir accès aux produits alimentaires de base. L'histoire du Soudan du Sud est triste, et le pays est au bord de l'effondrement.

Depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, les habitants de Djouba dépendent des camions-citernes pour l'approvisionnement en eau à usage domestique. Le Gouvernement est trop démunie pour assurer le paiement régulier des salaires des fonctionnaires, les retards allant jusqu'à plus de 10 mois. L'un des principaux obstacles en matière de droits humains est la restriction des libertés

fondamentales, qui a entraîné un rétrécissement de l'espace civique et politique. Cette situation a été exacerbée par l'adoption, cette année, du projet de loi portant modification de la loi relative à la sécurité nationale. Cette loi confère au Service national de sécurité des pouvoirs d'arrestation sans mandat. Malgré les appels à renvoyer le projet de loi au Parlement, le Président a choisi de le maintenir jusqu'à l'expiration d'un délai de 30 jours, et il est entré en vigueur. Cela fait craindre aux citoyens ne serait-ce que d'évoquer des préoccupations concernant leur droit d'accès aux produits de première nécessité tels que l'eau.

La question de la participation politique des femmes est de fait un aspect important de la quête d'émancipation des femmes. Je serais dans le déni si je n'abordais pas cette question. Cependant, tout en reconnaissant les nombreuses difficultés auxquelles les femmes sont confrontées, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre et la violence sexuelle liée aux conflits, je mettrai aujourd'hui l'accent sur la participation politique.

Tout en remerciant les États Membres qui ont généreusement contribué au Fonds pour la consolidation de la paix, je dois mentionner que sa mise en œuvre nécessite un suivi attentif. Ayant conscience de la vision convaincante qu'offre le Fonds et après avoir participé à la phase de conceptualisation du projet pour le Soudan du Sud, certaines de nos organisations, dont le Programme d'observation et de surveillance de l'engagement démocratique au Soudan du Sud, ont été inscrites en tant que partenaires d'exécution supplémentaires du Fonds grâce à notre contribution. Toutefois, le processus de mise en œuvre n'est pas clair pour nous et nous jugeons décourageante la lettre d'un groupe de femmes et d'organisations de femmes sud-soudanaises dans laquelle elles se plaignent d'ONU-Femmes, citant l'exclusion. Je dirais que la vision originale du projet risque d'être perdue si aucune mesure immédiate n'est prise. La participation politique des femmes ne peut s'effectuer par le seul biais d'ateliers. Les Sud-Soudanaises sont fatiguées des ateliers, qui n'abordent pas nécessairement les problèmes et sont plutôt devenus des rassemblements sociaux.

Chaque fois que je suis invitée à présenter un exposé au Conseil, je mène des consultations indirectes avec différentes catégories de personnes, notamment des citoyens ordinaires, des personnes appartenant à la classe moyenne et des acteurs internationaux travaillant et vivant au Soudan du Sud. À la suite de ces consultations, j'ai les recommandations suivantes à formuler.

Premièrement, nous apprécions la contribution de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui soutient et facilite la tenue d'élections libres, équitables

et pacifiques, le développement législatif et un processus d'élaboration de la constitution dirigé par la population. Néanmoins, je tiens à souligner que les seuls ateliers ne sont pas suffisants. Il sera important que l'équipe de la MINUSS opte pour une programmation et une planification conjointes et pour des partenariats véritables avec les acteurs et les institutions de la société civile afin d'élaborer un programme de participation citoyenne qui permettra à la population de participer concrètement. Nous demandons un modèle différent de celui qui est actuellement mis en œuvre au Soudan du Sud. La MINUSS semble attendre que le Gouvernement lui dise quand commencer le travail sur l'éducation civique, alors que l'engagement civique n'est pas la priorité du Gouvernement.

Deuxièmement, sachant que le Président Ruto s'est rendu au Soudan du Sud hier, le 6 novembre, nous appelons la communauté internationale à maintenir son engagement en faveur du Soudan du Sud et à appuyer l'initiative Tumaini. Il s'agit actuellement du seul effort officiel en vue de rétablir la paix et la stabilité au Soudan du Sud. Ce processus symbolise en effet l'espoir de la population sud-soudanaise.

Troisièmement, la MINUSS doit être autorisée à faciliter une collaboration périodique avec le Gouvernement sud-soudanais et les groupes de la société civile, et je veux dire par là que cette démarche doit être menée au niveau stratégique et décisionnel, à des fins stratégiques et pour soutenir la mise en œuvre des tâches essentielles durant la période de transition. Nous voulons contribuer à façonner l'avenir de notre pays afin d'éviter que la transition ne se prolonge indéfiniment.

Ma quatrième et dernière recommandation concerne le Fonds pour la consolidation de la paix. Nous recommandons d'organiser une réunion avec la participation de la Commission de consolidation de la paix, des bénéficiaires directs du Fonds et des partenaires d'exécution supplémentaires afin de restructurer et de recentrer l'intervention et la mise en œuvre du Fonds. La participation politique et l'inclusion des femmes ne peuvent s'effectuer par le seul biais d'ateliers.

Pour terminer, j'informe le Conseil et tous les États Membres que, sur le papier, il peut sembler que la société civile sud-soudanaise soit impliquée et engagée. Les ateliers comptent certes de nombreux participants – 50, 70 ou même 100. Toutefois, les chiffres ne suffisent pas à évaluer l'inclusion et la participation. La clef de l'inclusion est la programmation conjointe et la définition des priorités. Nous exigeons une approche inclusive et participative fondée sur des principes concrets afin de parvenir à une inclusion véritable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Lorna de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom de son exposé qui donne à réfléchir. Nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de son leadership, de l'assistance technique qu'elle fournit et de sa participation à la protection des civils au Soudan du Sud. Nous remercions également Mme Lorna de sa présentation.

Nous réaffirmons notre profonde déception face à la décision du Gouvernement provisoire d'union nationale sud-soudanais de prolonger la période de transition dans le pays afin de conserver le pouvoir entre les mains d'une petite élite. Les dirigeants sud-soudanais ont une fois de plus démontré qu'ils n'avaient pas la volonté politique d'honorer les engagements pris dans le cadre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, adopté en 2018.

Il est essentiel que le Gouvernement provisoire démontre enfin son engagement à l'égard de la population sud-soudanaise en mettant en œuvre l'accord de paix au cours de la prochaine période de prolongation. Il ne doit pas y avoir de nouveau retard. Nous réaffirmons que le meilleur moyen pour le peuple sud-soudanais d'atteindre ses objectifs de stabilité politique et économique est la tenue d'élections libres, équitables et pacifiques. Si la communauté internationale est prête à fournir une aide au Soudan du Sud à cette fin, la MINUSS ne doit pas soutenir les élections tant que le Gouvernement provisoire n'aura pas mobilisé et déployé ses propres ressources humaines et financières pour ce faire. Nous demandons instamment à la MINUSS d'élaborer immédiatement un calendrier afin d'aider le Gouvernement provisoire à prendre les mesures nécessaires pour organiser des élections en 2026 et mettre un terme définitif à la transition.

Nous appelons les dirigeants et les parties sud-soudanais à engager un dialogue urgent, à promouvoir un espace civique libre et à rechercher un consensus pour régler tous les différends liés aux élections. En outre, nous demandons au Gouvernement provisoire sud-soudanais d'élaborer un plan de travail, un calendrier et un budget clairs et réalistes pour mettre en œuvre les tâches essentielles restantes prévues par l'accord de paix. La présentation d'un tel plan de travail est essentielle pour rétablir la confiance du peuple sud-soudanais et de la

communauté internationale quant à la volonté des dirigeants politiques de mettre en œuvre les dispositions restantes de l'accord de paix.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les tentatives constantes du Gouvernement provisoire de limiter l'opposition politique, ce qui restreint la liberté d'expression et d'association. Nous prenons acte du dialogue entre les parties à Djouba et des efforts de médiation déployés dans le cadre de l'initiative Tumaini, et nous réaffirmons notre soutien au Kenya, qui a pris la tête de cette initiative. Nous appelons tous les dirigeants sud-soudanais, qu'ils soient signataires ou non-signataires, à tirer pleinement parti de ces pourparlers afin d'instaurer une paix durable.

Les attaques violentes contre les acteurs humanitaires ont entraîné la suspension des opérations de certains organismes humanitaires ainsi qu'un réduction de l'aide vitale apportée aux citoyens vulnérables. Nous condamnons toutes les attaques contre les travailleurs humanitaires. Le Gouvernement provisoire doit s'employer en priorité à réduire les risques encourus par ceux qui cherchent à venir en aide à la population sud-soudanaise.

Les fonctionnaires du Gouvernement provisoire aux niveaux national, des États et des comtés continuent d'imposer des redevances illicites et des demandes de ressources à la MINUSS, aux missions diplomatiques, aux organismes d'aide étrangers et à leurs partenaires d'exécution. Ce genre d'activités crée des obstacles et des retards en ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire et ralentit les opérations de maintien de la paix. Nombre de ces taxes, redevances et autres frais sont contraires aux accords bilatéraux et multilatéraux et doivent cesser.

Cet accès est d'autant plus important que tout au long de l'année 2024, nous avons constaté une augmentation de la violence communautaire. Nous demandons instamment au Gouvernement de transition d'assurer la protection des civils. Nous sommes profondément préoccupés par la sécurité et le bien-être des enfants et craignons une intensification de la violence fondée sur le genre, y compris la violence sexuelle, en particulier contre les filles, ainsi que la poursuite du recrutement forcé et de l'utilisation d'enfants soldats, les meurtres et les mutilations, les enlèvements et le refus de l'accès humanitaire aux enfants dans le besoin. De même, nous partageons l'inquiétude exprimée par les représentants de l'ONU quant à l'aggravation de la faim, de la malnutrition et des épidémies au Soudan du Sud, qui devraient être encore exacerbées par les fortes pluies et les inondations en déroulant.

Les États-Unis continuent de se tenir aux côtés du peuple sud-soudanais et travailleront en étroite collaboration avec la MINUSS, le Gouvernement de transition, les

autres membres du Conseil et toutes les parties prenantes afin de favoriser la paix, la sécurité et la prospérité dans le pays et la région.

Mme Blokar Drobic (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom de son exposé et Mme Lorna de ses précieuses observations.

La Slovénie réaffirme son soutien indéfectible au peuple sud-soudanais dans sa quête d'une paix et d'une stabilité durables. Tout en regrettant la décision de proroger à nouveau la période de transition, nous demandons instamment au Gouvernement sud-soudanais et à toutes les parties d'utiliser ce temps de manière constructive pour mettre pleinement en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Des progrès constants sur la feuille de route électorale sont essentiels pour que le pays connaisse un avenir durable et démocratique.

Tout en étant conscients de la situation économique précaire à laquelle le Soudan du Sud est confronté, laquelle est exacerbée notamment par le conflit en cours au Soudan, nous considérons que le Gouvernement doit accorder la priorité à un financement suffisant pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et les efforts de paix. Nous engageons vivement le Gouvernement à faire des progrès concrets, à respecter ses engagements, à assurer la préparation transparente d'élections libres, régulières, crédibles et inclusives et à mettre en œuvre les réformes du secteur de la sécurité. Il est essentiel de réaliser des progrès immédiats sur des questions fondamentales, notamment le déploiement des Forces unifiées nécessaires, les préparatifs relatifs aux inscriptions sur les listes électorales et l'élaboration d'une constitution définitive. Il faut que soit préparée une feuille de route claire et stratégique, soutenue par une robuste mobilisation des ressources.

Les femmes et les jeunes doivent être en mesure de participer pleinement, sur un pied d'égalité, de manière effective et en toute sécurité à tous les processus politiques et de paix. Leur leadership est extrêmement précieux et leur voix doit être entendue afin de construire un avenir démocratique, inclusif et résilient. Ces processus doivent permettre de s'attaquer aux causes profondes des conflits intercommunautaires.

La crise humanitaire au Soudan du Sud s'est aggravée. Les difficultés économiques, les pénuries de ressources et l'intensification de la violence ont laissé des millions de personnes dans le besoin. Les graves effets des changements climatiques conjugués aux retombées du conflit au Soudan viennent exacerber encore l'insécurité alimentaire aiguë, qui touche désormais plus de la moitié

de la population. L'arrivée de plus de 830 000 réfugiés et rapatriés du Soudan met encore plus à mal la stabilité socioéconomique déjà fragile du pays. Un cessez-le-feu immédiat et durable au Soudan est donc impératif. De plus, les itinéraires empruntés par les convois humanitaires ont été touchés par des phénomènes météorologiques extrêmes, entravant l'acheminement de l'aide essentielle. Les infrastructures critiques, en particulier celles relevant des soins de santé, sont soumises à une pression considérable, et les informations faisant état d'une épidémie de choléra dans le comté de Renk suscitent des inquiétudes supplémentaires. Les efforts humanitaires sont également menacés par l'escalade de la violence infranationale et intercommunautaire. Un accès humanitaire sûr et sans entrave est essentiel, et nous condamnons toute violence contre les travailleurs humanitaires. Nous demandons instamment au Gouvernement sud-soudanais d'accorder la priorité à la sécurité des opérations humanitaires.

La Slovénie est particulièrement alarmée par les cas avérés de recrutement d'enfants et de violences sexuelles et fondées sur le genre, y compris les violences sexuelles liées aux conflits. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à intensifier les efforts de prévention et à protéger tous les membres de toutes les communautés, en particulier les femmes et les enfants. Nous demandons également que les responsables de violations des droits humains et du droit international humanitaire soient tenus de rendre des comptes.

Nous réaffirmons notre soutien à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et saluons le rôle indispensable qu'elle joue en faveur de la paix et de la protection des civils. Nous restons profondément préoccupés par les informations faisant état de violations continues et généralisées de l'accord sur le statut des forces. Ces violations persistantes entravent gravement la capacité de la MINUSS à s'acquitter efficacement de son mandat. La Slovénie demande instamment au Gouvernement de respecter et d'appliquer pleinement les dispositions de l'accord sur le statut des forces, afin de permettre à la MINUSS d'opérer sans restriction et de remplir son rôle essentiel de protection des civils.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom pour son exposé. Et je remercie tout particulièrement M^{me} Merekaje pour ses remarques instructives et ses recommandations claires sur l'inclusion à juste titre des femmes et de la société civile dans cette phase critique pour l'avenir du Soudan du Sud. Je salue la présence des Représentants permanents du Soudan du Sud et du Kenya à la présente séance.

Nous prenons note de la décision consensuelle des parties de prolonger la période de transition de deux ans,

et nous reconnaissions que l'organisation d'élections est un processus sud-soudanais. Cependant, compte tenu du manque de progrès persistant à cet égard, nous souhaitons faire écho aux mots du Président intérimaire de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, qui a dit la semaine dernière qu'il était nécessaire de faire les choses différemment maintenant. Le temps est compté et il n'y a pas de marge pour un retard.

J'insiste sur trois priorités qui restent centrales pour les deux prochaines années.

Premièrement, il est crucial de poursuivre les efforts visant à répondre aux besoins humanitaires et de protection. Ces besoins augmentent, ce qui est profondément préoccupant. Le pays est déjà fortement marqué par l'impact du conflit au Soudan et par une situation économique qui se détériore considérablement, comme on vient de l'entendre. Une partie significative de la population est gravement touchée par l'insécurité alimentaire, exacerbée par les effets négatifs du changement climatique. À cet égard, les systèmes d'évaluation des risques tenant compte des questions de genre et d'alerte précoce sont essentiels, notamment pour les communautés exposées aux risques d'inondation. Tel que démontré par le Centre satellitaire des Nations Unies et l'Organisation météorologique mondiale lors de la visite des membres du Conseil à Genève en août, le potentiel de la science et des données pour soutenir les missions de maintien de la paix, telles que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), est immense.

Deuxièmement, il est essentiel de faire face à l'insécurité persistante dans le pays. Les violences et attaques généralisées contre les civils continuent, en particulier au niveau infranational, comme l'indique la Division des droits humains de la MINUSS. C'est extrêmement préoccupant, notamment à la lumière des rapports faisant état de violences sexuelles et d'enlèvements. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et les droits humains. Dans ce contexte, nous saluons le renouvellement du plan d'action conjoint pour les forces armées visant à lutter contre les violences sexuelles liées au conflit et nous appelons à sa mise en œuvre. Nous appelons également toutes les parties à renforcer la protection du personnel humanitaire, y compris du personnel national et recruté localement. Le Soudan du Sud reste l'un des pays les plus dangereux pour eux. Nous rappelons à cet effet les obligations du droit international humanitaire, réaffirmées par la résolution 2730 (2024), dont la mise en œuvre sera abordée lors de la séance du Conseil à la fin du mois.

Troisièmement, il est impératif d'obtenir des résultats rapides et tangibles sur les dispositions en suspens de l'accord de paix. Cela nécessite une volonté politique, un

dialogue constructif ainsi qu'un plan de travail réaliste, comprenant un calendrier et des indications sur la mobilisation des ressources. La communauté internationale doit être en mesure d'évaluer rapidement les progrès accomplis afin de définir son soutien, y compris sur le plan financier. De plus, afin de renforcer la confiance de la population sud-soudanaise dans son ensemble à l'égard de la prolongation de la transition, nous soulignons une fois de plus qu'un espace civique et politique libre et sûr ainsi que la participation des femmes et des jeunes, y inclus en tant qu'électeurs, candidats et observateurs aux futures élections, sont essentiels. Toutes les formes de harcèlement et de menaces basées sur le genre doivent cesser et leurs auteurs doivent faire l'objet de poursuites.

J'aimerais réitérer notre plein soutien à la MINUSS et à l'équipe spéciale trilatérale, dont le travail et le soutien continus au Soudan du Sud sur ce chemin complexe restera essentiel et indispensable ces deux prochaines années. Nous réaffirmons également l'engagement ferme de la Suisse auprès du Gouvernement et du peuple sud-soudanais pour parvenir à une paix durable.

M. Dai Bing (Chine) (parle en chinois) : Je remercie le Représentant spécial Nicholas Haysom pour son exposé. J'ai également écouté la déclaration de la représentante de la société civile. Je salue la présence des Représentants permanents du Soudan du Sud et du Kenya à la présente séance.

S'agissant du rapport du Secrétaire général (S/2024/776), je voudrais faire les remarques suivantes.

Premièrement, nous devons continuer à aider le Soudan du Sud à faire avancer le processus politique. La Chine a pris note de la décision des signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de prolonger la période de transition de deux années supplémentaires et de reporter les élections générales à décembre 2026. Il convient de noter qu'en tant que plus jeune Membre de l'Organisation des Nations Unies, le Soudan du Sud, confronté à une multitude de défis internes et externes, a activement mis en œuvre l'Accord revitalisé, promulgué des lois relatives aux élections, créé des institutions nationales spécialisées et accéléré le déploiement de forces unifiées, consentant ainsi de grands efforts pour promouvoir la transition politique, ce qui mérite d'être salué à sa juste valeur. La Chine encourage les signataires de l'Accord revitalisé à accélérer la mise en œuvre des différentes tâches dans un esprit de solidarité et de coopération et à faire avancer le processus politique de manière à consolider les acquis arrachés de haute lutte d'un développement pacifique. Nous soutenons le mécanisme

trilatéral de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Organisation des Nations Unies, qui continue à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement sud-soudanais et à fournir une assistance supplémentaire au processus politique. Il convient de souligner que les élections générales font partie des affaires intérieures du Soudan du Sud. La communauté internationale doit respecter pleinement la souveraineté du Soudan du Sud et la prise en charge des ses propres affaires, faire preuve de la patience nécessaire, s'efforcer d'apporter un soutien constructif et éviter d'imposer des solutions extérieures, notamment par une ingérence injustifiée.

Deuxièmement, nous devons continuer à aider le Soudan du Sud à maintenir la paix et la stabilité. Actuellement, les conditions de sécurité au Soudan du Sud restent confrontées à de nombreux défis du fait de l'éruption sporadique de violences intercommunautaires résultant de la concurrence pour les ressources agricoles et pastorales. Le conflit au Soudan a entraîné un afflux de réfugiés qui a exacerbé les tensions intercommunautaires. Nous appuyons la promotion par le Gouvernement sud-soudanais du dialogue et de la consultation entre les communautés tribales concernées sur les différends relatifs aux ressources agricoles et pastorales, en vue de résoudre les conflits et de parvenir à une coexistence pacifique. La Chine soutient l'accent mis par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) sur sa responsabilité première de maintien de la paix et sur l'aide qu'elle apporte au Gouvernement sud-soudanais pour qu'il renforce ses capacités en matière de sécurité et améliore son aptitude à protéger les civils de manière indépendante. Le Conseil de sécurité doit écouter les voix fortes du Soudan du Sud et d'autres pays africains et ajuster ou lever les sanctions inappropriées en temps opportun.

Troisièmement, nous devons continuer à aider le Soudan du Sud à développer son économie et à améliorer les moyens de subsistance de la population. La structure industrielle du Soudan du Sud est relativement homogène et sa capacité à résister aux risques est faible. En raison du conflit au Soudan, les exportations de pétrole du Soudan du Sud ont diminué, les recettes du Gouvernement ont chuté et l'insécurité alimentaire est devenue un problème extrêmement important. De plus, l'économie du Soudan du Sud a souffert d'inondations violentes et d'épidémies dévastatrices. Nous apprécions l'étroite coopération mise en place entre la MINUSS et l'équipe de pays des Nations Unies pour apporter une aide à la population touchée et mettre en œuvre des projets de subsistance à impact rapide afin d'atténuer la situation humanitaire. La communauté internationale doit non seulement combler rapidement les

déficits de financement de l'intervention humanitaire, mais aussi accroître son soutien dans des domaines tels que l'industrie, l'agriculture, les soins de santé, l'éducation et la formation, afin de contribuer à la diversification de l'économie du Soudan du Sud et de parvenir à un développement indépendant et durable le plus rapidement possible.

La Chine a toujours attaché une grande importance aux difficultés rencontrées par le Soudan du Sud et s'est employée activement à lui venir en aide dans la mesure de ses capacités. Ces dernières années, la Chine a mis en œuvre un certain nombre de projets d'infrastructure au Soudan du Sud, tels que des hôpitaux et des ponts, et a procédé à plusieurs livraisons de fournitures humanitaires. En tant que l'un des principaux pays fournisseurs de contingents à la MINUSS, la Chine continuera à prendre des mesures concrètes pour soutenir l'efficacité de la Mission sous la direction de M. Haysom afin de contribuer à la paix, à la stabilité, à la prospérité et au développement du Soudan du Sud.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Nous prenons note du rapport complet du Secrétaire général (S/2024/776) sur la situation au Soudan du Sud et des mises à jour sur la mise en œuvre du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous remercions M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, pour son exposé instructif, et nous prenons note des informations fournies par Mme Merekaje Lorna, Secrétaire générale du South Sudan Democratic Engagement Monitoring and Observation Programme. Nous nous félicitons de la participation des représentants du Soudan du Sud et du Kenya à cette séance.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana félicitent les dirigeants du Gouvernement sud-soudanais pour leurs efforts soutenus dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, dans le cadre de leurs efforts visant à consolider les acquis pour une paix et une stabilité durables dans le pays. Les progrès réalisés par le Gouvernement sont illustrés par la décision du Cabinet de créer la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée. L'adoption du projet de loi relatif à la Commission vérité, réconciliation et apaisement et de celui relatif à l'Autorité d'indemnisation et de réparation, et la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, sont autant de pas dans la bonne

direction. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana attendent avec impatience la ratification de cette législation locale et sa mise en œuvre ultérieure. Nous prenons note de la décision consensuelle prise par les parties concernées à l'Accord revitalisé de prolonger la période de transition de deux ans, les élections étant reprogrammées pour se tenir en février 2027. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana réaffirment la nécessité de prendre des mesures renouvelées et soutenues afin de s'assurer que cette nouvelle extension soit utilisée pour mettre en place un processus électoral acceptable qui garantisse que les aspirations démocratiques du peuple sud-soudanais soient satisfaites en 2027.

À cet égard, il est important que des mesures appropriées soient prises au cours de cette période pour garantir la mise en œuvre des dispositions clés de l'Accord revitalisé, qui ont le potentiel de consolider la paix, de renforcer la protection des droits de l'homme et de transformer le pays. La réalisation en temps voulu des objectifs de référence au cours de la période de mise en œuvre transitoire afin de faciliter la tenue d'élections libres, régulières et crédibles nécessite un financement adéquat et prévisible, un engagement politique soutenu et le dévouement de toutes les parties au Soudan du Sud. Le pays est toujours aux prises avec une crise économique grave résultant de la baisse des recettes de l'État due à la baisse des exportations de pétrole, d'une situation humanitaire désastreuse, de l'afflux de réfugiés et de rapatriés et de phénomènes climatiques défavorables, tels que des inondations de grande ampleur. Tous ces facteurs ont eu des conséquences négatives sur la mise en œuvre des principaux objectifs de référence. Il est donc impératif que la communauté internationale, y compris les institutions financières internationales et les partenaires de développement, continue à fournir un soutien logistique et technique essentiel, un renforcement des capacités et une assistance financière au Gouvernement sud-soudanais.

Ce soutien est essentiel à la mise en place d'un environnement propice à la réalisation pendant ces deux années des principaux objectifs de référence. Cela permettra d'organiser des élections crédibles et de garantir que le pays ne retombe pas dans un nouveau cercle vicieux de violence. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana saisissent cette occasion pour saluer les efforts de la MINUSS, du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan du Sud, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et du Gouvernement kényan pour leur engagement continu avec les acteurs non signataires dans le dialogue collectif afin maintenir des possibilités d'inclusion et de renforcement de la confiance..

Le plan d'intervention humanitaire 2024 pour le Soudan du Sud, qui prévoit 1,8 milliard de dollars d'aide aux personnes vulnérables ciblées dans l'ensemble du Soudan du Sud, est financé à un peu plus de la moitié. Il s'agit là d'un déficit de financement considérable, compte tenu de l'ampleur de la crise humanitaire. L'insécurité alimentaire aiguë, les inondations, les autres chocs climatiques, la propagation des maladies et l'afflux de plus de 830 000 réfugiés et rapatriés du Soudan ont exacerbé la crise humanitaire dans tout le pays. Nous appelons les partenaires donateurs et le système des Nations Unies à intensifier leurs efforts pour alléger les souffrances du peuple sud-soudanais.

Sur le plan de la sécurité, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont très préoccupés par les flambées de violence intercommunautaire, qui contraignent déjà les personnes déplacées à s'installer dans les communautés voisines en quête de sécurité. C'est pourquoi nous implorons tous les acteurs de rester fermement attachés à l'Accord revitalisé et appelons les parties non signataires à démontrer leur engagement total en faveur de la stabilité du Soudan du Sud. Nous estimons que le bon déroulement des élections au Soudan du Sud dépend avant tout de la mise en place de conditions de sécurité adéquates dans le pays afin de garantir la sécurité et la participation impartiale de toutes les parties au processus politique. Nous insistons également sur le fait que le Gouvernement et toutes les parties prenantes doivent prendre des mesures concrètes pour endiguer la violence intercommunautaire et politique dans l'ensemble du pays.

La violence sexuelle et fondée sur le genre serait l'une des principales manifestations des violations des droits humains commises contre les femmes et les filles au Soudan du Sud, et reste une menace grave pour leur protection et leur bien-être. Malgré la conclusion de l'Accord revitalisé et les divers efforts déployés par les acteurs internationaux et nationaux, ces violations persistent en toute impunité. Les auteurs de ce type de violence doivent répondre de leurs actes. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur appui aux efforts que déploie la MINUSS pour surveiller, vérifier, consigner et signaler les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre au Soudan du Sud, afin d'amener les auteurs à répondre de leurs actes en temps voulu, dans le cadre de la transition politique du pays.

Pour terminer, nous saluons les sacrifices consentis par le Représentant spécial du Secrétaire général, l'équipe de la MINUSS, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, les organisations

humanitaires et les partenaires internationaux ainsi que le dévouement dont ils font preuve, alors qu'ils œuvrent à la quête de paix et de stabilité en faveur de la population sud-soudanaise. Nous appelons une nouvelle fois à envisager toutes les pistes concrètes et réalistes pour veiller à ce que la consolidation de la paix et le processus démocratique naissant dans le pays restent sur la bonne voie.

Mme Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, des informations qu'il a fournies. Nous avons écouté la représentante de la société civile, Mme Merekaje Lorna. Nous saluons la participation de la Représentante permanente du Soudan du Sud et du Représentant permanent du Kenya à la présente séance.

Nous avons étudié avec attention le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2024/776). Nous avons pris note de la décision du Gouvernement sud-soudanais de proroger la période de transition de deux ans et de reporter les élections législatives à décembre 2026. Nous sommes convaincus que les questions relatives au déroulement, à la date et à la forme du scrutin sont des questions internes qui relèvent de la compétence du Soudan du Sud. Nous espérons que les parties sud-soudanaises feront preuve de détermination et de volonté politique afin de mettre pleinement en œuvre les dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, et qu'elles déployeront les efforts nécessaires pour respecter strictement les nouveaux délais. Nous estimons que l'appui apporté par la communauté internationale au Soudan du Sud doit être cohérent, constructif et respectueux de la souveraineté du pays, et qu'il ne doit certainement pas se limiter à critiquer les autorités sud-soudanaises, quelles que soient les décisions qu'elles prennent.

Nous notons que, malgré toutes les difficultés rencontrées, les autorités sud-soudanaises sont parvenues, ces dernières années, à stabiliser relativement la situation et ont enregistré des progrès en matière d'édification de l'État et de règlement des problèmes de sécurité. Nous espérons que le processus visant à former une force armée unifiée, garante de l'avancement du processus de paix, se poursuivra à un rythme plus soutenu. Nous pensons que cela exige non seulement des efforts de la part des autorités sud-soudanaises, mais aussi la contribution des mouvements d'opposition. Dans le même temps, nous sommes convaincus que le régime de sanctions en vigueur contre le pays complique le développement et la consolidation des structures de sécurité de l'État. Nous

sommes catégoriquement opposés à ce que les sanctions du Conseil de sécurité soient utilisées pour faire pression sur le Soudan du Sud ou pour s'ingérer dans ses affaires intérieures. Nous estimons que les paramètres de l'embargo international sur les armes imposé à ce pays sont dépassés et doivent être révisés.

Nous saluons les efforts de médiation déployés par l'Union africaine et les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous prenons note du processus de négociation en cours au Kenya avec les représentants de l'opposition sud-soudanaise qui ne sont pas signataires de l'Accord revitalisé. Nous partageons les préoccupations concernant la situation humanitaire au Soudan du Sud. Elle est exacerbée par les catastrophes naturelles, ainsi que par les tensions causées par l'afflux d'un nombre important de réfugiés et de rapatriés dans le pays, afflux qui a considérablement aggravé la situation déjà compliquée dans les États septentrionaux et est devenu un problème sérieux pour l'ensemble du pays.

La Russie a toujours appuyé l'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui apporte une contribution importante à la stabilisation de la situation et à la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord revitalisé. Nous prenons acte des efforts déployés par Djouba pour promouvoir le dialogue intercommunautaire, avec l'aide de la MINUSS. Nous condamnons fermement toutes les violations de l'Accord revitalisé et les actes de violence dirigés contre les civils, y compris le personnel des Nations Unies et le personnel humanitaire au Soudan du Sud. Nous espérons que les autorités sud-soudanaises et les responsables de la Mission poursuivront leur dialogue sur les moyens de mener à bien le vaste éventail de tâches qui incombent à la MINUSS, ainsi que leur collaboration constructive en vue de régler d'éventuelles questions problématiques, y compris l'utilisation de certains types d'infrastructures et d'installations logistiques dans le pays.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (parle en espagnol) : Je remercie M. Haysom de son exposé, ainsi que la représentante de la société civile, M^{me} Lorna, de sa présentation. Je salue la présence dans la salle de la Représentante permanente du Soudan du Sud et du Représentant permanent du Kenya.

L'Équateur note la lenteur des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, ainsi que de la feuille de route relative à la période de transition. La décision de reporter une nouvelle fois les élections à décembre 2026 soulève un certain nombre de problèmes

qui doivent être abordés directement et de bonne foi par toutes les parties prenantes sud-soudanaises afin de remettre le processus démocratique sur les rails. L'initiative Tumaini, sous la direction du Kenya, ainsi que les efforts conjoints déployés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) afin de réaliser des avancées en ce qui concerne l'élargissement des dialogues, la définition du type d'élections, le processus d'élaboration de la constitution et un plan de sécurité pour les élections, restent des éléments essentiels pour faire progresser les accords. L'Équateur renouvelle son appel à œuvrer à l'élargissement de l'espace civique et à garantir des élections transparentes, régulières et ouvertes à tous et à toutes, en renforçant la participation de tous les segments de la population, y compris la participation pleine, véritable et en toute sécurité des femmes. Nous exhortons le Gouvernement à tenir sa promesse d'instaurer un quota de 35 % de femmes dans toutes les institutions gouvernementales.

L'Équateur est conscient des défis complexes auxquels le Soudan du Sud est confronté, notamment les problèmes humanitaires, économiques et de sécurité, auxquels s'ajoutent les catastrophes naturelles. Le Soudan du Sud a accueilli environ 830 000 réfugiés et rapatriés à la suite du conflit au Soudan, ce qui met à rude épreuve les capacités de réaction déjà limitée du pays. Les inondations compliquent les opérations d'aide humanitaire. Sur le plan de la sécurité, la violence intercommunautaire est particulièrement préoccupante, comme l'a dit M. Haysom. Plusieurs rapports confirment que le Soudan du Sud reste l'un des pays les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires, et c'est pourquoi aucune attaque ne peut rester impunie. Nous demandons instamment de garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire et au personnel humanitaire, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2730 (2024). Des violations des droits humains continuent d'être commises dans le pays, y compris des attaques contre des civils, des actes de violence fondée sur le genre et des violences sexuelles. Les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice. La MINUSS joue un rôle déterminant dans la promotion d'espaces de dialogue et de mécanismes de justice transitionnelle, notamment la mise en place de tribunaux itinérants et de programmes d'atténuation de la violence intercommunautaire. Nous encourageons le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Haysom, à poursuivre ses efforts diplomatiques en vue d'instaurer la stabilité et une paix durable dans le pays, avec l'appui de la MINUSS et du personnel des Nations Unies, auxquels nous renouvelons notre reconnaissance pour leurs efforts.

L'Équateur est conscient des défis auxquels est confronté le Soudan du Sud, qui est devenu le cent quatre-vingt-treizième Membre de l'ONU en 2011, année de son indépendance, et pour cette raison, il appelle la communauté internationale à ne pas faiblir dans son appui à la stabilité et au développement de cette jeune nation. Je voudrais conclure mon intervention en citant les propos de la Représentante permanente du Soudan du Sud, qui a déclaré, à la séance du Conseil organisée sous la présidence de l'Équateur, le 14 décembre 2023, que

« le Soudan du Sud est déterminé à remédier aux causes profondes du conflit, à promouvoir l'égalité entre les genres et à instaurer une paix durable afin que tous les citoyens puissent vivre à l'abri de la peur et de la violence, alors que nous faisons route vers un avenir de justice, de liberté et de prospérité » (S/PV.9507, p.17).

Nous avons bon espoir qu'il en sera ainsi, et que les dirigeants du Soudan du Sud auront la clarté d'esprit nécessaire pour satisfaire cette aspiration du peuple sud-soudanais.

M. Dharmadhikari (France) : Je voudrais d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Haysom, ainsi que M^{me} Lorna pour leurs interventions. J'insisterai sur trois points.

Premièrement, la France regrette que les élections ne se soient pas tenues comme prévu. Nous appelons donc les autorités sud-soudanaises à faire preuve de responsabilité et à créer les conditions nécessaires pour permettre, par le dialogue, la tenue d'élections paisibles, transparentes et inclusives dès que possible. C'est la meilleure voie pour préserver le principal acquis de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2018, à savoir la fin de la guerre civile et le retour de la paix. La France rappelle l'importance d'associer l'ensemble de la société civile aux efforts de dialogue et à la préparation et à la tenue d'élections libres, inclusives et transparentes. La France appelle à promouvoir la participation pleine, égale et significative des femmes à ce processus.

Deuxièmement, la France encourage le Soudan du Sud à poursuivre sa coopération avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui joue un rôle stabilisateur essentiel dans le pays. Cette coopération s'est améliorée au cours des dernières années, ce que nous saluons et qu'il faut préserver. La MINUSS doit pouvoir continuer à mettre en œuvre l'intégralité de son mandat. Il est essentiel que toutes les parties tiennent leurs engagements dans le cadre de l'accord sur le statut des forces et travaillent en bonne intelligence. La France continuera de

soutenir les efforts de l'ONU au Soudan du Sud et salue en ce sens l'action de M. Nicholas Haysom, présent parmi nous ce jour.

Enfin, troisième point, la France est préoccupée par les conséquences du conflit au Soudan sur le Soudan du Sud. L'afflux de personnes retournées du Soudan et de réfugiés soudanais ajoute à une situation humanitaire déjà difficile et à une économie fragile. Nous appelons les autorités sud-soudanaises à tout mettre en œuvre pour faciliter la délivrance de la réponse humanitaire internationale. À ce titre, nous soutenons l'action des organisations humanitaires portant assistance aux populations déplacées et aux communautés hôtes, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

La France appelle les parties au conflit au Soudan à conclure un cessez-le-feu et à engager un dialogue inclusif en vue de rétablir une paix durable. Il y va de la sécurité et de l'avenir des populations soudanaises, mais également sud-soudanaises et d'autres pays de la région.

M. Mikanagi (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Haysom et M^{me} Lorna de leurs exposés éclairants, et je salue également la participation de la Représentante permanente du Soudan du Sud et du Représentant permanent du Kenya à la séance d'aujourd'hui.

Tout d'abord, le Japon tient à exprimer sa reconnaissance à l'ensemble du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour ses efforts en faveur de la protection des civils, de l'atténuation de la violence et du processus de paix dans un environnement difficile. Le Japon est déterminé à continuer de déployer des effectifs au sein de la MINUSS. Il se félicite également des efforts que continuent de déployer la MINUSS, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine dans le cadre de la configuration trilatérale et de diverses autres initiatives.

Aujourd'hui, je voudrais formuler les trois observations suivantes sur la situation actuelle au Soudan du Sud.

Premièrement, le Japon prend note de la décision prise en septembre par les parties à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud d'allonger de deux ans la période de transition. Le Japon est préoccupé par l'absence de progrès à la suite de cette décision et demande instamment aux parties de ne pas relâcher leurs efforts, mais au contraire de renouveler leur engagement et de présenter un calendrier précis pour la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Nous espérons que cet allongement de la période de transition sera le dernier avant la tenue d'élections libres, régulières et crédibles. Le Japon demande

également au Gouvernement provisoire d'adopter une discipline budgétaire et monétaire appropriée afin de pouvoir allouer suffisamment de ressources pour mener à bien les tâches inachevées au cours de la période de prolongation de deux ans.

Deuxièmement, le Japon demeure gravement préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire. Les besoins augmentent en raison de l'afflux de réfugiés et de rapatriés du Soudan, de la dégradation de la situation économique et des répercussions des inondations de grande ampleur. Toutefois, la fourniture de l'aide est limitée par des facteurs tels que la fragilité des infrastructures et l'environnement dangereux dans lequel les travailleurs humanitaires mènent leurs activités. Tout en saluant les efforts du Gouvernement provisoire pour allouer les ressources budgétaires nécessaires pour remédier aux inondations, le Japon attend qu'ils soient dûment mis en œuvre et encourage le Gouvernement à prendre de nouvelles mesures pour améliorer l'accès humanitaire, avec l'appui de la MINUSS et de l'équipe de pays des Nations Unies. Le Japon souligne également l'importance de la sécurité des travailleurs humanitaires, qu'ils soient ou non employés par l'ONU.

Troisièmement, le Japon est préoccupé par l'insécurité persistante, qui a une incidence négative sur tous les aspects de l'aide humanitaire et de l'activité économique. Tout en notant avec satisfaction que les Forces unifiées nécessaires ont été partiellement déployées, le Japon appelle à la formation immédiate et à la poursuite du déploiement du reste de ces forces.

Pour terminer, le Japon réaffirme son ferme engagement envers le peuple sud-soudanais et ses aspirations à la paix et à la prospérité grâce à l'achèvement du processus décrit dans l'Accord revitalisé.

M. Cho (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Haysom, de son exposé, et M^{me} Lorna de ses observations, qui sont particulièrement utiles alors que nous nous réunissons dans ce cadre axé sur les femmes et la paix et la sécurité. Je salue la participation du représentant du Kenya et de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Tout d'abord, nous saluons la décision de relancer l'initiative Tumaini à la suite de la rencontre d'hier entre le Président Ruto et le Président Salva Kiir Mayardit. Cependant, nous notons avec une profonde inquiétude la récente décision d'allonger encore une fois la période de transition et de reporter les élections de deux ans. Bien

que nous respectons pleinement la souveraineté du pays s'agissant de déterminer les modalités et le calendrier des élections, nous soulignons la nécessité d'un engagement politique renouvelé de la part de toutes les parties afin de garantir qu'il n'y ait pas d'allongement supplémentaire de la période de transition.

À cet égard, je voudrais souligner trois points.

Premièrement, nous demandons instamment à toutes les parties sud-soudanaises de mettre à profit la période critique de prolongation de deux ans pour se préparer pleinement à la tenue d'élections libres, régulières, crédibles et pacifiques et pour satisfaire aux exigences à cet égard. Toutes les parties doivent entretenir un dialogue permanent, en étant animées d'un sentiment d'urgence, et prendre immédiatement des mesures pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Un calendrier précis doit être fixé et des ressources suffisantes doivent être allouées pour garantir des progrès concrets. Plus que l'élection elle-même, c'est la réalisation d'une transition démocratique et inclusive qui est importante, ce qui nécessite un espace politique et civique sûr qui permette une véritable participation, notamment celle des femmes et des jeunes. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour promouvoir la participation des femmes au processus de paix, ainsi que le lancement récent d'un projet du Fonds pour la consolidation de la paix visant à renforcer le rôle des femmes dans le secteur de la sécurité. Toutefois, nous sommes préoccupés par le projet de loi portant modification de la loi relative à la sécurité nationale et soulignons la nécessité de l'aligner sur les normes internationales en matière de droits humains, tout en sauvegardant pleinement la liberté d'expression.

Deuxièmement, nous encourageons toutes les parties prenantes à lutter contre l'instabilité continue des conditions de sécurité au Soudan du Sud, notamment la violence infranationale persistante qui continue d'avoir de profondes répercussions sur les civils partout au Soudan du Sud. La situation est aggravée par les retards pris dans l'application des dispositions transitoires de sécurité, la pénurie de ressources liée aux changements climatiques et le débordement du conflit soudanais dans les régions frontalières. À cet égard, nous appelons le Soudan du Sud à accélérer le déploiement des Forces unifiées nécessaires pour affronter les problèmes de sécurité et garantir une protection efficace des civils. En outre, nous sommes particulièrement alarmés par la recrudescence des violences sexuelles et fondées sur le genre, qui touchent de manière

disproportionnée les femmes et les filles. Nous appuyons les efforts constants que déploie la MINUSS pour protéger les civils et faciliter les dialogues intercommunautaires, et nous appelons à renforcer les mesures visant à prévenir et combattre les violences sexuelles.

Troisièmement, nous demeurons profondément préoccupés par la situation économique et humanitaire et appelons à intensifier les efforts pour lutter contre cette crise prolongée. Si nous saluons les efforts de collaboration entre la MINUSS et les autorités sud-soudanaises en matière de préparation en cas d'inondations, il est important que le Soudan du Sud se concentre sur le financement des services essentiels et des programmes de protection sociale afin de mieux répondre aux besoins fondamentaux de sa population et d'assurer une allocation transparente des ressources. Nous soulignons également la nécessité que la MINUSS et les partenaires internationaux renforcent leur soutien en faveur du Soudan du Sud, en mettant l'accent non seulement sur l'aide humanitaire d'urgence, mais aussi sur les efforts de développement à moyen et long terme. De son côté, la République de Corée contribue au développement et à l'aide humanitaire au Soudan du Sud par le biais du programme de mobilisation de la population de son bataillon de génie, l'unité Hanbit, qui a été déployé au sein de la MINUSS, ainsi que dans le cadre de partenariats avec le Comité international de la Croix-Rouge, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et ONU-Femmes, qui portent sur des domaines tels que la sécurité alimentaire, la santé et le renforcement de la résilience. En outre, il demeure impératif de protéger la sécurité de tous les travailleurs humanitaires. Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à garantir l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire de manière sûre, rapide et sans entrave.

Toutes les parties doivent reconnaître qu'elles ont un rôle à jouer dans le règlement des problèmes actuels et renouveler leur engagement à l'égard du peuple sud-soudanais. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de renforcer la volonté politique pour garantir une transition transparente et pacifique vers une stabilité durable.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom et M^{me} Lorna de leurs exposés. Nous saluons également la participation de la Représentante permanente du Soudan du Sud et du Représentant permanent du Kenya à la présente séance.

Malte regrette que l'allongement de la période de transition au Soudan du Sud ait été motivé par l'absence de progrès dans la mise en place des conditions nécessaires à la tenue d'élections libres, régulières, pacifiques

et ouvertes à tous et toutes. Il est urgent de s'engager à respecter un calendrier crédible pour les élections de 2026, d'allouer des fonds suffisants aux institutions électorales et de faire preuve de volonté politique pour créer des conditions propices à un espace civique sûr et inclusif. Malte appuiera tous les efforts déployés à cette fin. Nous encourageons également la poursuite du dialogue avec les parties signataires et non signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Les Sud-Soudanaises ont un rôle essentiel à jouer, en particulier dans le processus électoral. Nous renouvelons notre appel en faveur de leur participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité, et nous demandons instamment aux autorités de prendre des mesures pour atteindre le quota de 35 %. Nous félicitons la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour le soutien qu'elle continue d'apporter à la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Malte encourage vivement la participation continue des organisations dirigées par des femmes aux processus de paix, aux réformes constitutionnelles et électorales et aux efforts entrepris en matière de responsabilité. Nous condamnons toutes les menaces et les représailles contre les défenseurs des droits humains et les militants de la société civile, en particulier celles qui visent les femmes.

Malte demeure profondément préoccupée par la violence intercommunautaire, en particulier lorsqu'elle est dirigée par des jeunes armés. La consolidation et le déploiement en temps voulu des Forces unifiées nécessaires sont indispensables pour garantir un environnement sûr, exempt de violence et propice à l'organisation des élections.

Nous déplorons vivement toutes les violations graves commises contre les enfants, en particulier les violences sexuelles et fondées sur le genre liées aux conflits. L'utilisation des écoles à des fins militaires est inacceptable. Nous saluons la tenue récente d'une conférence nationale sur la protection des enfants contre leur recrutement et leur utilisation, et nous encourageons vivement la poursuite des efforts de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'application du principe de responsabilité. La recommandation en faveur de la création d'un bureau de protection de l'enfance au sein du Cabinet présidentiel constitue une avancée dans la bonne direction.

Nous saluons les efforts déployés récemment pour lutter contre les violences sexuelles et fondées sur le genre, notamment en continuant d'utiliser des tribunaux itinérants et en offrant aux personnes rescapées une représentation en justice gratuite et un soutien psychosocial. Nous nous félicitons du renouvellement du Plan

d'action commun des forces armées sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits au Soudan du Sud, et nous demandons que les Forces sud-soudanaises de défense du peuple désignent en temps voulu les membres du Comité mixte d'application afin d'assurer sa pleine opérationnalisation.

Le Soudan du Sud reste l'un des environnements les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires. Nous condamnons toutes les menaces qui pèsent sur eux et toutes les violations du droit international humanitaire. Les auteurs doivent répondre de leurs actes. Ces conditions s'ajoutent à une situation humanitaire désastreuse dans un pays touché par des inondations.

Nous nous félicitons du soutien apporté par la MINUSS aux autorités afin de cartographier ensemble les zones surélevées où les populations pourraient se réinstaller en cas d'inondations, et nous saluons le travail accompli par l'équipe de pays des Nations Unies, dirigée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour contribuer à l'élaboration du Plan national de préparation et de réponse aux inondations et organiser des dialogues de paix entre les communautés à risque.

L'élimination des mines terrestres et des engins explosifs suspectés par le Service de la lutte antimines, y compris dans le cadre des interventions d'urgence face aux inondations, reste un outil essentiel pour garantir la protection des civils. L'afflux de personnes en provenance du Soudan exacerbe également ces problèmes, comme vient de le dire le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom.

Pour terminer, une conclusion positive de la période de transition au Soudan du Sud reste indispensable pour permettre au pays d'avancer vers la paix et la prospérité. Malte appelle tous les partenaires régionaux et internationaux à aider le Soudan du Sud à atteindre cet objectif essentiel. Il n'y a pas de temps à perdre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Haysom et M^{me} Merekaje Lorna des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui. Je salue également la participation de la représentante du Soudan du Sud et du représentant du Kenya à la présente séance.

Le Soudan du Sud se trouve à un tournant décisif. Nous regrettons le manque de volonté politique qui a conduit au report des élections, prolongeant ainsi l'instabilité pour une population déjà victime de multiples

crises. Pour que le Soudan du Sud puisse surmonter les graves difficultés auxquelles il est confronté, ses dirigeants doivent montrer qu'ils sont déterminés à honorer les accords conclus.

Je ferai trois remarques générales.

Premièrement, nous demandons instamment au Gouvernement de publier un calendrier crédible pour la préparation des élections. Une première étape importante est le début des inscriptions sur les listes électorales. La participation des femmes à la prise de décisions et à tous les processus électoraux doit être une priorité, comme l'ont souligné les signataires de la déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité lors de notre rencontre avec la presse en amont de la présente séance. Nous remercions la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) des efforts qu'elle déploie pour renforcer les capacités des institutions électORALES sud-soudanaises. Nous demandons au Gouvernement d'accompagner ces efforts et de financer ces organismes. Nous demandons à nouveau une révision de la loi relative à la sécurité nationale, qui permet de procéder à des arrestations sans mandat et menace la liberté d'expression. Nous appelons également le Gouvernement à recommander à participer de bonne foi à l'initiative Tumaini, dirigée par le Kenya, afin de promouvoir une paix inclusive.

Deuxièmement, nous soulignons la nécessité de permettre à la MINUSS de s'acquitter de son mandat, notamment en ce qui concerne la protection des civils. Cette année a été marquée par une augmentation alarmante des violences liées aux conflits, notamment des cas alarmants de violences sexuelles liées aux conflits. Les personnes survivantes méritent que justice leur soit rendue, et les auteurs doivent rendre des comptes. Nous notons que les soldats de la paix de la MINUSS se heurtent de plus en plus à des entraves à l'accès imposées par le Gouvernement et les Forces sud-soudanaises de défense du peuple. Nous demandons au Gouvernement de veiller à ce que tous les obstacles à l'action de la MINUSS soient levés.

Troisièmement, la situation humanitaire exige également une attention urgente, 9 millions de personnes ayant besoin d'aide. La situation a été aggravée par l'afflux de plus de 850 000 réfugiés et rapatriés en provenance du Soudan. Nous nous félicitons de l'aide apportée par le Soudan du Sud aux personnes fuyant le conflit. Nous prenons également acte des difficultés posées par les récentes épidémies de maladies infectieuses telles que le choléra, et par les effets des changements climatiques sous la forme d'inondations extrêmes, qui continuent d'exacerber la situation humanitaire, en particulier pour les femmes et les filles.

Pour terminer, je voudrais dire qu'il est impératif qu'au cours des deux prochaines années, des progrès concrets soient réalisés au Soudan du Sud. Comme l'a clairement indiqué Mme Lorna dans son exposé percutant, la participation véritable des femmes fait partie intégrante de la réalisation de cet objectif.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à la représentante du Soudan du Sud.

Mme Adeng (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant le Conseil de sécurité aujourd'hui pour parler des efforts actuellement déployés par le Soudan du Sud et des défis auxquels il est confronté. Je tiens à exprimer notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, M. Nicholas Haysom, et à l'équipe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour leur appui. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur le Soudan du Sud (S/2024/776). Je voudrais saluer la présence dans cette salle de mon collègue, le Représentant permanent du Kenya, et le remercier de sa présence. Je voudrais également remercier Mme Merekaje Lorna de son exposé. C'est précisément pour cela que le Soudan du Sud s'est battu pendant toutes ces années, pour que les citoyens sud-soudanais expriment leurs opinions et pour que le Gouvernement écoute ces opinions. Je prie donc pour que nous continuions à travailler ensemble afin de réaliser ce pour quoi le Soudan du Sud a été créé.

La décision d'allonger la période de transition a été une décision difficile, prise dans l'intérêt du maintien de la paix, qui poserait des bases stables pour la tenue d'élections libres, équitables et fiables. Ce report a été rendu nécessaire par des contraintes financières et des problèmes logistiques. Malgré ces revers, nous sommes toujours déterminés à mettre à profit l'allongement de la période pour régler ces problèmes. Nous nous félicitons de l'appel lancé par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la MINUSS et les membres du Conseil de sécurité à redoubler d'efforts, et nous collaborons activement avec les organes électoraux et les institutions chargées de la sécurité afin d'établir un calendrier électoral réaliste et d'assurer une préparation adéquate.

Nous tenons également à assurer à nos partenaires internationaux que nous nous employons tout particulièrement à obtenir un financement suffisant pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Le Gouvernement a chargé

les organismes compétents de donner la priorité aux allocations budgétaires afin de faciliter l'inscription sur les listes électorales, l'élaboration de la constitution et le déploiement des Forces unifiées nécessaires. Ces mesures sont essentielles pour créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections pacifiques à la fin de la période de transition. Nous sommes conscients que beaucoup reste à faire, et que nous aurons besoin de ressources et d'un dévouement constants.

Le Gouvernement sud-soudanais reste attaché à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Nous avons pris des mesures dynamiques, notamment les actions législatives récentes, pour renforcer les institutions qui défendent les valeurs démocratiques, la transparence et l'application du principe de responsabilité. En outre, nous nous efforçons de mettre en place un environnement sûr, qui permette à tous les partis politiques de participer librement au processus politique.

Le Soudan du Sud est également conscient de l'importance de favoriser la coopération régionale et les partenariats avec ses voisins et ses alliés internationaux, car ces relations sont primordiales pour maintenir la paix et la stabilité, tant au niveau national que dans toute la région. Pour atteindre ces objectifs, le Président Salva Kiir Mayardit dialogue activement avec les dirigeants de la région. Nous pensons que ces échanges soulignent la détermination du Soudan du Sud à appuyer la paix, ce qui contribue à son tour à la paix dans toute la région. Les rencontres du Président Salva Kiir Mayardit ont représenté des occasions précieuses de discuter de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, de l'initiative Tumaini et de la stabilité régionale. Ces échanges reflètent notre volonté résolue de favoriser une approche régionale cohérente de la paix et du développement. Le Gouvernement sud-soudanais demeure déterminé à promouvoir la paix et la stabilité régionales, non seulement dans l'intérêt de ses citoyens, mais aussi dans le cadre d'un attachement plus large à la prospérité de l'Afrique. Nous nous réjouissons également à la perspective de poursuivre notre collaboration avec nos voisins et nos partenaires internationaux pour relever les défis communs.

Le Soudan du Sud est conscient de l'importance de l'initiative Tumaini et de l'intention positive derrière ce cadre supplémentaire, qui est de promouvoir le dialogue. Dans le même temps, nous comprenons les préoccupations exprimées par les parties prenantes au sujet des moyens de faire concorder l'initiative et l'Accord revitalisé. Le Gouvernement sud-soudanais a pris des mesures énergiques pour préciser le rôle de l'initiative Tumaini, qui vient compléter l'Accord revitalisé, sans s'y substituer.

Nous nous félicitons de la participation des principaux médiateurs, notamment l'IGAD et les représentants de l'Union africaine, à la facilitation des discussions visant à faire concorder ces initiatives et les objectifs principaux de notre processus de paix national. Hier, M. William Ruto, Président du Kenya, honorant une invitation du Président Salva Kiir Mayardit, a décidé que l'équipe de médiation se réunirait à nouveau et réglerait les questions en suspens dans un délai de deux semaines.

Le Soudan du Sud remercie les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale qui restent solidaires du Soudan du Sud et continuent à respecter ses décisions nationales. Nous exhorts toutes les parties prenantes à rester attachées à la paix, et nous encourageons un dialogue constructif avec ceux qui hésitent à s'associer au processus. Nous sommes convaincus qu'avec des efforts collectifs, nous pouvons jeter les bases d'un avenir pacifique et démocratique pour le Soudan du Sud. La MINUSS continue de jouer un rôle inestimable s'agissant d'appuyer nos efforts de consolidation de la paix et de la sécurité. Nous lui sommes reconnaissants de son mandat, qui est indispensable pour appuyer le processus de paix. Le Gouvernement sud-soudanais se réjouit à la perspective de poursuivre sa collaboration avec la MINUSS, alors que nous travaillons ensemble pour relever les défis sur le terrain. Nous demandons à la communauté internationale d'être à nos côtés alors que nous cherchons son appui dans les domaines où nous continuons à nous heurter à des obstacles, notamment en ce qui concerne la mise en place de mécanismes électoraux, le renforcement de la sécurité et la facilitation de l'aide humanitaire. La solidarité et l'engagement du Conseil seront déterminants pour aider le Soudan du Sud à réaliser ses aspirations à un avenir pacifique et démocratique.

Comme je l'ai déjà dit, nous faisons également progresser nos réformes législatives. Nous avons adopté des projets de loi relatifs à la gestion budgétaire, à la justice législative et à l'alignement des institutions sur les normes internationales. Parmi les principaux projets de loi adoptés figurent le projet de loi portant modification de la loi relative au Bureau national de statistiques, le projet de loi portant modification de la loi de relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et la loi relative aux marchés publics et à la cession d'actifs. Ces lois renforcent la transparence financière et sont essentielles à la stabilité économique. En particulier, le projet de loi relatif à la Commission vérité, réconciliation et apaisement et le projet de loi relatif à l'Autorité d'indemnisation et de réparation soulignent notre attachement à la justice, à la réconciliation et à l'accompagnement

des victimes. Le Soudan du Sud a également réaffirmé son attachement à la sécurité mondiale avec la ratification récente de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. En ce qui concerne le projet de loi portant modification de la loi relative à la sécurité nationale, nous prenons note des préoccupations relatives aux pouvoirs du Service national de sécurité. Bien qu'il ait été adopté à l'issue de consultations en bonne et due forme, nous restons disposés à veiller à ce que ce cadre établisse un équilibre entre les besoins nationaux et les droits des citoyens. Conformément à son attachement aux normes internationales, le Soudan du Sud a pris cinq engagements pour mettre fin à l'apatriodie au débat de haut niveau sur l'apatriodie de l'Assemblée générale qui a eu lieu en octobre 2023, notamment en adhérant à la Convention relative au statut des apatrides, de 1954, et à la Convention sur la réduction des cas d'apatriodie, de 1961. Nous avons le plaisir d'annoncer que le Soudan du Sud a maintenant déposé ses instruments de ratification et qu'il est déterminé à mettre en œuvre ces engagements.

Le Soudan du Sud reconnaît l'existence de graves problèmes économiques, notamment l'inflation, la volatilité de sa monnaie et la baisse des recettes pétrolières due à des perturbations touchant les oléoducs. Ces problèmes augmentent le coût de la vie, touchant les groupes vulnérables. Nous prenons des mesures volontaristes, notamment par l'intermédiaire d'interventions de la Banque du Soudan du Sud pour stabiliser les taux de change, et nous améliorons également la transparence dans la gestion des recettes pétrolières et travaillons avec des partenaires pour créer des filets de sécurité plus résilients. Le Soudan du Sud est également préoccupé par la crise humanitaire actuelle, qui a été évoquée à plusieurs reprises dans cette salle. Nous continuerons à rechercher l'appui le plus large possible à cet égard. Nous sommes également confrontés à un certain nombre d'épidémies, notamment de choléra, d'hépatite E et de mpox (variole simienne).

En conclusion, le Soudan du Sud réaffirme son engagement à parvenir à une paix et une stabilité durables grâce à l'Accord revitalisé. Même si le chemin à parcourir est semé d'embûches, nous sommes déterminés à poursuivre notre route vers un Soudan du Sud uni, pacifique et démocratique. Nous demandons au Conseil de continuer à nous soutenir, à nous encourager et à s'engager de manière constructive dans la réalisation de ces objectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kenya.

M. Lokaale (Kenya) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre.

Ma délégation se réjouit de travailler avec vous, Monsieur le Président, et avec les autres membres du Conseil pour traiter les questions qui affectent notre monde aujourd’hui. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Nicholas Haysom, et son équipe de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour leur exposé détaillé, ainsi que Mme Lorna pour sa présentation. La MINUSS et les organismes des Nations Unies basés au Soudan du Sud ont été un partenaire fiable du peuple sud-soudanais dans son cheminement vers une société pacifique, stable et prospère. Ils méritent d’être félicités et soutenus.

Pays de la même région, le Kenya félicite le Gouvernement provisoire d’union nationale revitalisé sud-soudanais pour ses efforts visant à bâtir une nation inclusive. Depuis la mise en place du Gouvernement en 2018, des étapes importantes ont été franchies dans le cadre des efforts déployés pour relever les défis en matière de sécurité et de développement auxquels le pays est confronté, comme l’ont souligné le Secrétaire général dans son rapport (S/2024/776) et le Représentant spécial dans son exposé.

Lorsque des problèmes ont persisté ou que de nouveaux sont apparus, le Kenya a pu constater le désir et la volonté du Gouvernement et du peuple sud-soudanais de trouver des solutions à ces problèmes. Nous l’avons vu avec la mise en œuvre de l’Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2018. Nous l’avons vu dans les mesures prises par les dirigeants sud-soudanais pour tendre la main aux dirigeants régionaux afin de les aider à se réconcilier avec les dirigeants de l’opposition. Et nous l’avons vu dans la générosité du peuple sud-soudanais qui a accueilli des personnes déplacées par les conflits dans les pays voisins.

Lorsque l’on est confronté à des conflits d’une ampleur telle que ceux auxquels nous assistons aujourd’hui dans le monde, la tentation est grande de détourner l’attention des situations plus anciennes. La tentation de hausser les épaules et de détourner le regard est encore plus forte. Mais cela ne devrait pas se produire au Soudan du Sud. Nous ne pouvons pas nous permettre de risquer une régression alors qu’il existe des preuves de tant de changements positifs. Nous ne pouvons pas nous lasser alors que le Soudan du Sud prend fièrement sa place au sein de la communauté des nations en nous aidant à supporter une partie du fardeau des conflits dans la région. Nous devons

donc aider le peuple du Soudan du Sud à faire le dernier pas. Nous devons l’encourager à prendre le virage de la paix, de la stabilité et du développement durables.

Mon propre pays joue son rôle à cet égard. Le Président de la République du Kenya, M. William Ruto, a accueilli des pourparlers de médiation entre le Gouvernement sud-soudanais et les groupes d’opposition sous les auspices de l’initiative Tumaini. Il convient de noter que l’initiative Tumaini ne remplace pas l’Accord revitalisé, mais le complète. Depuis son lancement à Nairobi par les chefs d’État d’Afrique de l’Est et l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en mai, l’initiative Tumaini a enregistré des progrès considérables, et les parties sont actuellement sur le point de signer divers protocoles. Comme d’autres orateurs l’ont mentionné, le Président Ruto était hier au Soudan du Sud pour des consultations avec le Président sud-soudanais et d’autres dirigeants politiques. À la suite de cette réunion, les parties ont convenu de reprendre les pourparlers à Nairobi et de réaliser des progrès rapides au cours des deux prochaines semaines. Avec d’autres États Membres de la région, l’IGAD et l’Union africaine, le Kenya cherchera à établir des partenariats et à faire preuve de solidarité avec les membres du Conseil et le reste de la communauté internationale, afin de mettre en œuvre l’Accord revitalisé et les protocoles de Tumaini, de sorte que le Soudan du Sud puisse organiser ses élections sans retard injustifié.

Enfin, il faut espérer que nous soutiendrons tous le Soudan du Sud de manière constructive afin qu’il remplisse les conditions telles que l’unification de ses forces de sécurité et autres qui lui permettront de se libérer de mesures telles que l’embargo sur les armes et le régime de sanctions. Bien qu’elles soient souvent mises en place avec de bonnes intentions, des mesures telles que l’embargo sur les armes ont tendance à saper la capacité d’un pays à sécuriser toutes les parties de son territoire, à assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et à maîtriser les conflits intercommunautaires – comme l’ont mentionné les orateurs précédents ici aujourd’hui. Nous demandons donc instamment à tous d’agir de manière solidaire pour soutenir le peuple sud-soudanais et travailler avec lui afin qu’il devienne et continue à être un membre responsable de la communauté mondiale.

La séance est levée à 11 h 25.